



## SEINE AVAL, TERRE D'INNOVATION

“ Seine Aval se caractérise par une concentration exceptionnelle d'activités industrielles et technologiques mêlant des PME-PMI et des centres de recherche appliquée privée de grands groupes, eux-mêmes le plus souvent adossés à des sites de production.

Ce positionnement particulièrement original a conduit le territoire à s'organiser pour mener de nombreuses actions et expérimentations dans des domaines entrant en résonance avec les enjeux de développement du Grand Paris, parmi lesquels notamment : la mobilité électrique, l'éco-construction, les éco-matériaux et le soutien aux PME-PMI du territoire.

L'objectif est bien au travers de ces projets de conforter le positionnement de Seine Aval comme l'un des laboratoires d'expérimentation des innovations du Grand Paris.”

David MORGANT,  
Directeur de l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval

DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE

### 3 QUESTIONS À ...

Ziad Dagher, responsable  
Business Development  
Véhicules électriques  
de Renault

### EN BREF ...

Actualité des opérations



Appels à projets et marchés  
de l'EPAMSA

# Seine Aval, terre d'innovation

## Seine Aval, laboratoire de la mobilité électrique

Afin de compléter les expérimentations réalisées dans de grandes agglomérations françaises (Strasbourg, Nice), Seine Aval Véhicules Electriques (SA VE) est **la première expérimentation nationale de mobilité électrique menée à grande échelle dans un environnement périurbain**, où l'usage de l'automobile est quotidien. De mars 2011 à décembre 2012, grâce à un partenariat exemplaire entre l'EPAMSA, les industriels (Alliance Renault -Nissan, EDF, Schneider Electric et Total), l'ADEME, le Conseil général des Yvelines, la Région Ile-de-France, une quarantaine d'utilisateurs pionniers (PME, grands groupes, université, collectivités, particuliers et artisans) ont fait circuler 65 véhicules électriques sur le territoire Seine Aval. Un réseau de 130 points de charge a été déployé. Les retours très positifs de l'expérimentation ont été rendus publics le 8 juillet 2013 en présence des industriels, des parties prenantes et des pouvoirs publics.

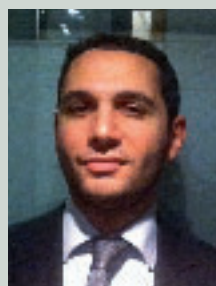
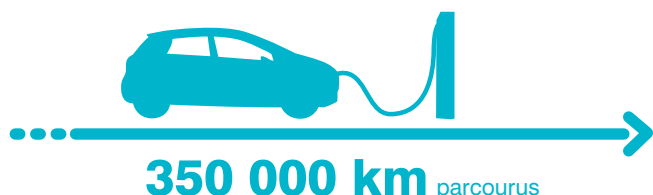


Afin de poursuivre l'équipement du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, l'EPAMSA coordonne un groupement de commande associant les 20 principales collectivités de Seine Aval et dont le marché sera notifié en début d'année 2014 pour un déploiement en 2014 et 2015.

En pointe en matière de mobilité électrique, Seine Aval soutient par cette initiative les activités industrielles qui y sont présentes, notamment le centre technique de PSA à Carrières-sous-Poissy (développement des moteurs hybrides rechargeables et pile à combustible), le pôle technologique d'excellence de la mobilité électrique de Renault à Flins-sur-Seine (production de la Zoé Z.E) et le développement de nouveaux opérateurs du marché (Muses, auto-partage, ...). ■

**65** véhicules électriques testés

**130** points de charge privés et publics



### ■ 3 QUESTIONS À...

**Ziad Dagher**

*Responsable Business Development Véhicules électriques de Renault*

#### Pourquoi avoir choisi le territoire de Seine Aval pour expérimenter un système complet de mobilité électrique ?

Seine Aval est un territoire pertinent en termes d'usage et de potentialité de développement de la mobilité électrique, avec une part de déplacement en voiture très importante et des distances journalières parcourues intéressantes par rapport à l'autonomie des batteries. En outre, le groupe Renault est très présent dans les Yvelines, au travers de son technocentre à Guyancourt mais aussi avec son pôle industriel de Flins, au sein duquel est fabriqué la Zoé Z.E. Enfin, la présence de l'EPAMSA, en tant que facilitateur et coordinateur du projet, a été un élément décisif dans notre décision de mener l'expérimentation SAVE.

#### Quel est pour vous l'intérêt de cette expérimentation nationale ?

L'objectif qui a été atteint avec SAVE était triple : acquérir l'expérience du déploiement de l'infrastructure de charge à grande échelle et étudier en conditions réelles le fonctionnement Réseaux/Bornes/Véhicules ; enrichir les connaissances sur les usages (particuliers, collectivités, universités, flottes professionnelles) et la recharge des véhicules ; capitaliser sur le rôle des acteurs publics/privés et tirer des enseignements sur des modèles économiques pour un service de mobilité complet à l'échelle nationale.

#### Quelle est la principale leçon que vous avez tirée de cette expérimentation ?

Les différents partenaires du projet, qu'ils soient privés ou publics, ont appris à se connaître et ont réussi ensemble à déployer un système complet de mobilité électrique. N'oublions pas que SAVE a représenté plus de 350 000 km parcourus au total. Plus concrètement, alors que les usagers étaient à la fois des grandes entreprises, des collectivités, des artisans, des livreurs et des particuliers, les retours ont été unanimes sur le plaisir de la conduite. Nous avons aussi pu collectivement capitaliser une expérience sur le déploiement d'infrastructures de charges à grande échelle et la typologie des services associés à développer. ■

## Seine Aval, démonstrateur de l'éco-construction



Seine Aval a vocation à s'imposer comme un territoire d'excellence en matière d'éco-construction et d'efficacité énergétique des bâtiments.

L'EPAMSA et la communauté d'agglomération des 2 rives (CA2RS) ont ainsi développé **le premier programme immobilier d'Ile-de-France conçu par les éco-constructeurs pour les éco-constructeurs : la Fabrique 21**. Vitrine de l'Ecopôle Seine Aval, ce programme réunit dans un lieu unique une pépinière et un hôtel d'entreprises, un centre de ressources, une matériauthèque et un campus de formation.

Avec plus de 5 000 m<sup>2</sup> d'ateliers et de bureaux sur lesquels se sont déjà implantées des entreprises comme le groupe Millet et des organismes de formation comme le Comité National pour le Développement du Bois, la Fabrique 21 est le lieu privilégié du savoir-faire et du faire-savoir de l'éco-construction. Quelques locaux sont encore disponibles à la location.

L'EPAMSA a aussi contribué au lancement **du laboratoire énergétique de la ville de demain, le SeinergyLab** porté par la Ville des Mureaux. Cette plateforme fédère des industriels tels que Veolia et EDF, des établissements d'enseignement et de recherche dont les Universités de Versailles Saint-Quentin et de Cergy Pontoise et des PME innovantes autour des problématiques de l'efficacité énergétique dans toutes ses dimensions. La plateforme dispose d'un bâtiment expérimental qui permettra de former, dès 2014, quelque 700 élèves par an, du niveau CAP à bac + 8. ■

### Seine Aval, territoire des bio-matériaux

La CA2RS, l'EPAMSA et le Conseil Général des Yvelines soutiennent, dans le cadre du projet de « Cœur vert », **l'expérimentation de la culture du miscanthus** menée depuis 2010 par une équipe de recherche de l'INRA.

Plante pérenne très productive et dépolluante, **le miscanthus intéresse de nombreuses entreprises pour son potentiel de valorisation industrielle**. Sa biomasse peut être utilisée dans l'élaboration de nouveaux biomatériaux pour la construction (isolant, béton) ou l'industrie (biocomposite des nouveaux plastiques) ainsi qu'en tant que source d'énergie.

Les entreprises Calcia (Groupe Italcementi) à Guerville ou encore Alkern à Epône travaillent d'ores et déjà à son intégration dans la fabrication des matériaux de construction bio-sourcés du futur.



L'association Biomis G3, domiciliée en Seine Aval, porte le volet économique de ce projet, en partenariat avec le projet de recherche scientifique Biomass for the Future (BFF) menée par l'Institut JP Bourgin de l'INRA à Versailles. Les premiers résultats du volet scientifique de cette expérimentation sont présentés fin 2013. ■

### Performance PME Seine Aval, un dispositif unique

Lancé en 2013, le dispositif Performance PME Seine Aval est une initiative de l'EPAMSA et de la DIRECCTE. Il a pour objectif **de contribuer au développement et à l'ancrage territorial des PME-PMI de Seine Aval**, grâce aux fonds de revitalisation de Peugeot Citroën Automobiles, Carl Zeiss et Technicolor.

Ce dispositif, unique en son genre par le partenariat public-privé, a permis en 2013 l'identification de 800 PME-PMI du territoire, la validation et la réalisation de 50 audits stratégiques complets (positionnement marché, situation financière,

management et besoins de recrutement, ...) et la mise en œuvre de 26 programmes d'accompagnement spécifiques pour les PME-PMI les plus porteuses de potentialités (montage de dossiers de financement, développement commercial, ressources humaines, ...).

Une nouvelle phase d'appel à candidatures permet de réaliser, de novembre 2013 à février 2014, le diagnostic d'une cinquantaine d'entreprises supplémentaires et l'accompagnement de 24 d'entre elles. ■

## Institut des Sciences et Techniques des Yvelines du quartier Mantes-Université

A la fin du mois d'octobre 2013, l'ISTY (Institut des Sciences et Techniques des Yvelines), école d'ingénieurs de l'Université de Versailles Saint-Quentin, a emménagé dans un immeuble neuf de 5 000 m<sup>2</sup> (maîtrise d'ouvrage de la Région Ile-de-France) dessiné par le cabinet d'architecte Badia-Berger. Exemplaire en termes de développement durable, ce bâtiment est implanté au cœur du quartier Mantes Université, à quelques centaines de mètres de la future gare Eole de Mantes et du pôle commercial La Halle en Ville.



### Origami se construit

Les travaux de construction de l'immeuble de bureaux Origami sont en cours. Situé sur la ZAC Mantes Université face à la gare SNCF de Mantes-Station et à proximité de l'École Nationale de Musique de Danse et de Théâtre de Mantes en Yvelines, ce bâtiment de 3 250 m<sup>2</sup> est réalisé en copromotion par Interconstruction et Vinci Immobilier. Il accueillera notamment Pôle Emploi en rez-de-chaussée. L'EPAMSA s'est porté acquéreur de 1 200 m<sup>2</sup> - 6 lots - divisibilité de 250 à 60 m<sup>2</sup> - répartis sur deux étages et en assurera la commercialisation en 2014.

### Sulzer Pompes France s'implante sur Mantes Innovaparc

Après l'inauguration en 2012 du bâtiment de bureaux et de pépinière d'entreprise Inneos, Mantes Innovaparc, le nouveau quartier d'activités de 58 ha situé sur la commune de Buchelay à la sortie de l'autoroute A13, va accueillir l'entreprise Sulzer Pompes France et ses 148 emplois, sur un terrain de 21 000 m<sup>2</sup>. L'acte de vente a été signé avec l'EPAMSA le 30 juillet 2013. La livraison du bâtiment est prévue pour juin 2014. Cette installation permettra à Sulzer Pompes France, leader mondial des pompes industrielles, présent depuis 1958 à Mantes, de se développer.



## Appels à projets et marchés de l'EPAMSA

### Attribués

**Nexity et les agences MDNH – Marie Degos et Nicolas Hartung – et Atelier Arago – Laurent De Fouchecour et Thierry Cazals** – pour un programme de 190 logements et 1900 m<sup>2</sup> de commerces sur la ZAC Cœur de Ville à Bonnières-sur-Seine (78) (tranche 1).

### En cours

Dans la continuité de l'expérimentation Seine Aval Véhicules Electriques, l'EPAMSA coordonne un groupement de commande associant les 20 principales collectivités de Seine Aval visant à poursuivre l'équipement du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables accessibles au public. Le marché sera notifié en début d'année 2014 pour un déploiement en 2014 et 2015.

## LE GRAND PARI DE L'OUEST

L'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) est en charge du pilotage de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine Aval. Cette opération réunit l'Etat, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général des Yvelines, les 51 communes et 7 intercommunalités pour développer le territoire de Seine Aval. Situé le long de la Seine, entre Paris et Rouen/Le Havre, il représente un territoire de 398 km<sup>2</sup>, peuplé de 390 000 habitants.

Seine Aval dispose, à 25 mn de la Défense, d'un capital industriel et d'une grande offre foncière, atouts importants pour ce territoire.

### Les objectifs du territoire sont :

- le développement économique, notamment technologique et industriel,
- le logement avec un objectif de 2 500 logements neufs par an,
- l'amélioration du réseau et de l'offre de transports, avec la desserte par le RER E Eole
- la mise en valeur de l'environnement et l'exigence environnementale.

EPAMSA - 1, rue de Champagne - 78200 Mantes-la-Jolie / Téléphone : 01 39 29 21 21 - [www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)